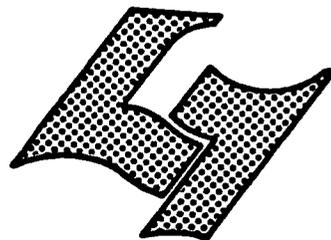


UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON-1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918
69621 VILLEURBANNE



Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées

informaticque documentaire



* NOTE DE SYNTHÈSE

REFLEXIONS SUR LA NATURE
DES DOCUMENTS AUDIOVISUELS

AUTEUR : Jean-Louis TAFFARELLI

DATE : juin 1981

DESS
1981
5
A

TRADUTTORE, TRADITORE

A qui voudrait réaliser l'étude détaillée d'un sujet dont je n'ai fait ici qu'esquisser les traits il serait nécessaire de disposer de ces documents qui ne font l'objet d'aucun recensement bibliographique et dont je n'ai pu me procurer qu'une petite partie.

Ce que je propose donc n'est qu'une réflexion, soutenue par une bibliographie extrêmement partielle et sélective, sur la nature particulière des documents audiovisuels telle que la fait apparaître et éprouver toute tentative de description. Ni centon, quoique je cite longuement, ni travail véritablement original, ce sera plutôt une occasion de rassembler des remarques éparses suggérées aux spécialistes de la documentation par leurs tentatives d'appliquer aux nouveaux documents les méthodes mises au point pour les livres.

Le lecteur bienveillant conviendra je crois que ces quelques pages sont aussi exactement que possible condensées dans les deux mots de l'ancien adage italien.

METHODOLOGIE

J'ai mis en oeuvre pour réaliser ce petit travail les méthodes ordinaires de la recherche documentaire -manuelle et automatisée. C'est à savoir:

- Recherche dans le catalogue matière de la bibliothèque spécialisée de l'ENSB.

- Repérage des ouvrages relativement anciens cités en référence dans des ouvrages récents.

- Consultation de bibliographies concernant l'audiovisuel en général.

- Interrogation de la base Pascal.

- Recherche, auprès d'organismes spécialisés, des documents provisoires ou de travail généralement non répertoriés.

Les trois derniers points appellent les commentaires suivants:

- N'ayant pas pour objectif de réaliser une bibliographie exhaustive je n'ai retenu de ce que me fournissaient les bibliographies de l'audiovisuel,(72) (73) par exemple, que ce qui était utile à mon propos et de préférence la documentation de langue française, d'ailleurs peu abondante. J'aurais pu aisément multiplier par deux ou trois le nombre de mes références en retenant tous les travaux de langue anglaise et en admettant d'autres langues. C'eût été sans intérêt.

- L'interrogation de la base Pascal m'a fourni 39 références. Sur ce nombre 28 sont en anglais, 8 en allemand et 3 en français. En admettant, ce qui est vraisemblable, que la stratégie de recherche n'ait pas été optimale il est probable qu'une meilleure formulation de la question n'aurait pas modifié la proportion étonnamment faible de documents de langue française.

Madame Eugène, de la Phonothèque Nationale, a eu la gentillesse de me laisser disposer de son abondante documentation personnelle. A l'exception par conséquent de la Phonothèque Nationale les organismes dits documentaires que j'ai contactés se sont montrés incapables de me fournir quoi que ce soit et je ne les citerai donc pas autrement.

En ce qui concerne la bibliographie, il convient de préciser que l'on y trouvera essentiellement des références de textes qui permettent de mieux formuler l'interrogation au sujet de la nature des nouveaux medias. En ce sens les normes présentent moins d'intérêt puisqu'elles supposent en quelque sorte le problème résolu. Mais il y en a peu. Et d'ailleurs on ne pouvait se dispenser de citer l'ISBD(NBM), aboutissement de longues - et internationales- réflexions.

La présentation matérielle des notices s'efforce d'être cohérente. Il est difficile en effet en la matière de se référer, précisément, à une norme. La norme ISO 690, qui date de 1975, n'est plus semble-t-il suivie en tous points. La norme française en préparation n'est pas encore disponible. Je donne donc les notices au titre, usage le plus répandu actuellement. Enfin, dans le texte, les références à la bibliographie sont faites par le moyen de numéros entre parenthèses qui renvoient aux notices.

*

* *

Le catalogage, c'est-à-dire le catalogage des documents imprimés ou manuscrits, est en fait une opération de réduction, de mise en forme compacte d'un document.

L'apparition de la page de titre manifeste déjà ce besoin de rassembler en un même emplacement des caractéristiques épar-
sées. Le catalogage s'en trouve facilité au point de devenir dans certains cas simples une transcription de la page de titre pour l'essentiel.

Quand on en vient aux documents audiovisuels on peut presque dire qu'à l'opération de transcription s'ajoute une traduction en quelque sorte. Il s'agit en effet de ramener à la langue écrite des images, des sons ou une combinaison des deux. Cette prédominance de la langue écrite même dans le traitement de l'audiovisuel est bien illustrée par cette remarque, d'un humour semblait-il involontaire, de Hermann Totten:

"Depuis que Marshall McLuhan a provoqué une brusque prise de conscience de la mystique du non-imprimé, des millions de mots ont été imprimés et prononcés sur ce sujet."

Ever since Marshall McLuhan shook the world awake to the mystique of non-print, millions of words have been printed and spoken on that subject.
(Totten and Mitchell.-Scope and content of non-print media courses...J. of educ. for librarianship,1973,14,n°1,58-66.

Cataloguer un document audiovisuel c'est donc le traduire de façon à pouvoir l'intégrer au monde de la documentation écrite. En admettant que cela soit possible, car on a fait remarquer avec raison que

"...par définition il est probablement juste de dire que le catalogage "verbal" de documents visuels est impossible..."

...by definition it is probably fair to say that the verbal cataloging of visual materials is impossible..."

Evans et Stein (63)

Ce que confirme Henri Hudrisier qui écrit:

"...dans le cas de visualisations d'images utilisées comme exploration documentaire d'un espace d'image, le problème de l'interprétation n'a plus lieu d'exister eu égard justement à cette appréhension quasi-instantanée de l'image qui n'est pas l'abstract d'un objet, mais l'objet même que l'on recherche."

Hudrisier (16) p.389

La méthode a déjà été essayée, aux Etats-Unis en particulier, pour des collections de diapositives (62) et (63). En France, on a proposé de l'appliquer au catalogage des affiches:

"De l'analyse des diverses méthodes de catalogage, il ressort qu'à une notice descriptive longue et complexe, dont la rédaction serait difficile à normaliser, devrait être préférée une notice succincte, réunissant notamment des données susceptibles de constituer des entrées, associée à la reproduction de l'affiche elle-même, document à deux dimensions pouvant être saisi globalement d'un seul regard.

Il serait en effet illusoire de penser que la description et l'identification de l'affiche puissent être pleinement assurées par le seul moyen de la notice catalographique, surtout en l'absence de numérotation de type ISBN." (67)

On pourrait ici risquer une comparaison avec la recherche sur texte qui serait l'équivalent dans le domaine du document traditionnel, l'"objet" lui-même étant proposé au chercheur.

Faisons une remarque préliminaire et qui me paraît extrêmement importante. C'est que le premier -ou la première, comme on voudra- des ISBD à voir le jour, en 1974, a été l'ISBD(M) normalisant la description des livres. Ce n'est que l'année suivante que l'on étudia "la possibilité d'élaborer une description bibliographique internationale normalisée (ISBD) générale, applicable à tous les types de documents conservés dans les bibliothèques" (Introduction à l'ISBD(G)(42))

Après plus de deux ans de travail "le texte définitif fut adopté lors d'une réunion du groupe éditorial au Congrès mondial de l'IFLA, à Bruxelles, en septembre 1977 (id.)

L'élaboration de l'ISBD(NBM) a commencé au début de 1975 pour se terminer en 1977. Pendant cette période des consultations ont eu lieu entre les groupes qui travaillaient sur l'ISBD(G) et l'ISBD(NBM). Mais il n'en demeure pas moins certain que c'est au livre traditionnel que s'appliquaient les premiers travaux de normalisation à l'échelle mondiale. C'est sur le livre que s'est exercée d'abord la réflexion normalisatrice. Et l'ISBD(G) supposé fournir un schéma général applicable à tout type de document queL qu'il soit s'inspire directement de la description du livre. Ceci montre à l'évidence qu'alors même que l'audiovisuel est omniprésent au point qu'on le soupçonne de menacer l'existence même du livre ce dernier impose encore sa structure familière.

Or, tout persuadé que je sois que le livre est encore loin de la fin de sa carrière, qu'en dépit de tout il a sur ses concurrents des avantages qu'il conservera longtemps et qui lui assurent une position plus forte qu'on ne pourrait penser, je crois profondément regrettable cette tyrannie qu'il exerce sur le monde de la description catalographique et, au-delà, de la recherche documentaire. En effet, de deux choses l'une: ou l'audiovisuel n'apporte pas grand'chose par rapport à l'imprimé et il est parfaitement légitime de le décrire dans des termes semblables -ce qui implique, songeons-y bien, de le rechercher de même- quitte à le dépouiller au passage de ce qui le singularise; ou l'audiovisuel est quelque chose de totalement neuf et le lit de Procuste de la description, du catalogage normalisé, inspirés du livre, lui ôte précisément ce qui fait sa nouveauté.

Je m'explique.

Il existe des dictionnaires de thèmes musicaux. Connaissant un thème, quelques mesures, on peut retrouver l'oeuvre, ou les oeuvres, où il apparaît. C'est fort utile. Mais uniquement à qui peut lire la musique. L'équivalent enregistré n'existe pas, qui permettrait de chercher à l'aide de l'oreille et non de l'oeil; s'agissant de musique ce serait pourtant tout naturel.

(Remarquons ici que le son étant linéaire et ne pouvant être accéléré sans déformation on ne peut utiliser la technique préconisée par Hudrisier pour la recherche d'image, ni rien qui ressemble à la lecture rapide du texte imprimé.)

De même pour l'image. On cherche une image (photo, tableau, gravure, etc.) par son auteur, par son sujet. Mais la couleur, la forme? Le système ne permet pas de rechercher une image où domine la forme sphérique, par exemple, ou triangulaire. Mais il n'est pas impensable que les progrès en reconnaissance des formes rendent possible ce type de recherche -sans passer par l'écrit. On pourrait aller plus loin; reconnaissance de formes complexes communiquées à la machine par le chercheur dessinant lui-même une esquisse de ce qu'il recherche. Ce serait de la science-fiction, c'est-à-dire une méthode dont nous devons attendre un peu plus longtemps la mise au point.

Je voudrais ici citer à nouveau et plus longuement Henri Hudrisier dont les recherches sur l'image me paraissent particulièrement originales:

"Il est important de saisir le problème particulier posé par la photographie et notamment la photographie de presse ou d'illustration dans sa description documentaire. En effet, l'usage de l'image, et notamment l'usage de la photographie publiée (ou destinée à être publiée) n'est pas dans une large mesure un usage logique. C'est souvent, selon l'expression de Cl. Lévy-Strauss, un usage par "relation de plaisanterie", un usage associatif, un usage par référence à ce qui n'est pas explicite dans le discours du texte, un usage de contrepoint formel, etc. Bien sûr l'usage logique et explicite de la photographie existe.

Un journal, un livre ou un audiovisuel que l'on réalise, a besoin d'être illustré par des images en relation logique avec le texte que l'on cherche à illustrer, mais on doit considérer cependant que ce qui fait la "plus-value" de cette illustration réside justement en ce qu'elle n'est pas seulement textuelle et logique, mais pourvue du pouvoir d'évocation et d'imaginaire. On pourrait donc supposer, à la limite, que par rapport à cette pertinence strictement "image" une banque de données strictement logique et textuelle contenant les légendes d'une collection de

photographies est une façon très incomplète d'archiver et de ménager un accès documentaire à ces collections.

Il faut savoir en effet que, contrairement à une tendance très "Saussurienne" répandue dans les pays latins, la photographie ne fonctionne pas comme un langage symbolique mais plutôt selon l'approche anglo-saxonne d'un Pierce, la photographie fonctionnerait comme signifiant très peu maîtrisé symboliquement par son auteur. La remarque, bien que théorique, est d'importance: prendre la photographie pour un langage signifierait qu'il s'agit d'une façon de communiquer seulement symboliquement entre un émetteur et un récepteur. Cela signifierait aussi que la photographie ou le film est une analyse pertinente du réel. Les photographes scientifiques savent justement limiter la saisie tous azimuts de l'information de la chambre obscure élevant ainsi la photographie au rang de langage."

Hudrisier (16) pages 386-

Il ne faut pas oublier non plus que l'on s'expose à détruire l'universalité de l'image, enfermant à nouveau l'information dans la prison d'une langue nationale:

"De nombreuses sortes de documents non-imprimés transcendent les barrières des nationalités par leur nature même en ce que -au contraire des livres à de rares exceptions près- ils ne se fient pas au langage comme moyen de communication. Si leur diffusion est freinée par les frontières ce n'est pas qu'ils soient incompréhensibles hors de leur pays d'origine; mais ce pourrait bien être à cause d'une documentation incomplète, disponible par bribes seulement ou non normalisée."

Many kinds of non-print materials transcend the barriers of nationality by their very nature, in that they do not rely -as do all but an insignificant minority of books- on language as their medium of communication. If the dissemination of materials is hedged by frontier restrictions it is not because they are incomprehensible outside their country of origin; it may well be because of incomplete, patchily-available or non-standard documentation.

Ravilious (10) pages 4-5.

Mais abandonnons un instant la question de l'image qui n'est qu'un cas particulier, quoique sans doute le plus remarquable, pour remonter aux origines du problème. Et faisons tout de suite remarquer que les bibliothèques étant plus anciennes que les livres eux-mêmes il est parfaitement naturel qu'elles se préoccupent de la conservation et de la description des nouveaux documents.

On constate d'ailleurs que les problèmes posés par l'audio-visuel se sont trouvés préfigurés dans le passé par ceux que posaient des documents imprimés mais de natures diverses. En fait, dès que l'on s'écarte d'un type de document rigoureusement stable et toujours le même les difficultés apparaissent. Faut-il un catalogue par format? Comment disposer un catalogue unique (sur registre)? Etc. Cette question du traitement des formats différents en particulier a fait l'objet entre Rostgaard et Nicolas Clément d'un échange de vues qui est repris et résumé dans le Discours préliminaire sur l'édition du Catalogue de la Bibliothèque du Roy (1702). On en trouvera les extraits les plus intéressants dans la Notice sur les anciens catalogues... par Léopold Delisle (2).

Dans les Instructions élémentaires... du même Léopold Delisle on retrouve la distinction déjà très ancienne des manuscrits et des incunables comme nécessitant des traitements séparés. En outre Delisle ajoute:

"...les cartes et les plans...peuvent former une section distincte..." et "on peut appliquer le même traitement aux estampes."

(1)page 14

Léo Crozet dans son Manuel pratique...(3) daté de 1937 rappelle qu'"il est bon que les livres d'une bibliothèque ne forment qu'une seule collection."

"Certaines catégories de livres...peuvent donner lieu à des catalogues supplémentaires plus détaillés ou ordonnés autrement que le catalogue courant, mais tous les livres imprimés doivent figurer dans un seul catalogue général...Il serait inadmissible qu'un lecteur ne pût trouver un ouvrage, faute de l'avoir cherché dans un catalogue spécial..."

On se demande pourquoi il gâche cet excellent principe en ajoutant:

"Les seules catégories ne figurant que sur des catalogues spéciaux sont: les manuscrits, les cartes géographiques, les estampes, la musique."

Ainsi les embryons de l'audiovisuel non contents d'être traduits et trahis sont parqués dans des catalogues spéciaux où l'on n'ira peut-être point les chercher.

(A propos des cartes géographiques notons qu'elles nous fournissent l'exemple le plus ancien, et encore assez rare aujourd'hui, d'un document rigoureusement inutilisable si l'on ignore certains éléments de sa description: l'échelle et le système de projection. On peut les comparer au taux de réduction d'une microfiche, mais alors que ce dernier peut être découvert ou au moins approché par tâtonnement il n'existe aucun moyen de découvrir l'échelle ou le système de projection d'une carte représentant une terre inconnue, et la carte reste illisible.)

Cette fâcheuse méthode des catalogues spéciaux a reçu une application suffisamment large et durable puisqu'en 1965 encore Cécile Giteau la mentionnait dans les termes suivants:

"...il est sage de reconnaître que les impératifs matériels de conservation exigent -même dans le cadre d'un organisme de centralisation- le respect, en ce qui concerne le classement sur les rayons, des distinctions traditionnelles fondées sur la nature des documents, à savoir:

- imprimés,
- manuscrits,
- documents iconographiques,
- documents sonores,
- objets.

Par contre, il apparaît que la souplesse des catalogues sur fiches à entrées multiples ait été souvent, pour des raisons diverses, incomplètement exploitée par les organismes traditionnels de conservation où les catalogues sont divisés selon la nature des documents sans aucune interférence entre eux:

catalogue des manuscrits, catalogue des imprimés, catalogue des estampes, etc..."

(4) page 2.

Tout le problème de la description des documents audiovisuels se situe d'ailleurs dans cette hésitation, ce balancement entre deux attitudes extrêmes et, semble-t-il, également néfastes. Ou, comme on vient de le voir, établir une distinction si profonde entre le livre et le non-livre que la recherche s'en trouve inutilement compliquée, voire même compromise, ou forcer à tout prix le document audiovisuel à entrer dans le moule de l'imprimé, pratique qui sans réellement simplifier le travail du catalogueur complique celui du chercheur.

Ainsi que l'écrivait Jay E. Daily en 1972:

"Rien, si ce n'est la tradition, ne justifie que l'on considère toutes les sources d'information comme semblables aux livres..."

L'avantage qu'il y avait à inclure les non-livres, les documents non-imprimés dans les Règles de catalogage anglo-américaines a été pratiquement perdu à cause du dogme qui exige que de telles sources d'information se conforment aux règles établies pour les livres."

There is no justification except tradition for regarding all information sources as being like books...

The advantage of including non-book, non-print material as part of the Anglo-American Cataloging Rules has practically been lost because of the dogma that such information sources must be made to conform to the rules established for books."

(19)

La question ne cesse de se poser à nouveau:

"Quels media doivent être comptés parmi les non-livres? Les microformes, par exemple, devront-elles être traitées ici ou avec les livres?"

Which media are included in non-book materials? Are microforms, for example, to be treated here or as books?

demande Ronald Hagler (8)p.272.

Cependant qu'une commission de l'Afnor affirme:

"...ce n'est pas l'oeuvre originale qui est cataloguée mais

sa reproduction, non le livre mais la microfiche reproduisant le livre."

(69)p.1.

Mais au fond le problème de la description n'est si grave, ou ne devrait l'être, que parce qu'il est indissolublement lié à celui de la ressaisie. Et si l'audiovisuel a eu un effet révélateur cela ne signifie pas que nos méthodes de description du document imprimé soient parfaites. Certes, l'opération de réduction que nous leur faisons subir est moins "traumatisante" que la traduction que nous effectuons sur l'audiovisuel. Mais si nous pouvons retrouver un document imprimé par son auteur, par son sujet, parfois par son titre, pouvons-nous retrouver un poème par sa couleur, un auteur par son style? Curieusement, les méthodes qui permettent d'aborder un peu le problème, rechercher un roman par son thème ou son titre, un livre humoristique, une nouvelle de science-fiction, sont jugées tout juste bonnes pour les petites bibliothèques publiques et méprisées par les bibliothèques savantes. On peut n'avoir pas lu Bérénice, ou n'en avoir lu qu'un extrait scolaire. Mais pour en retrouver le texte il faut savoir que c'est Racine qui l'a écrit. Un lecteur de romans populaires en revanche pourra connaître fort bien l'intrigue de ses romans favoris et à l'occasion en oublier l'auteur, voire même le titre. Et pourtant il me paraît plus important de m'émerveiller d'entendre:

"Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous

Seigneur, que tant de mers me séparent de vous?"

que de savoir que Racine fait parler Bérénice.

Malgré les apparences je ne m'éloigne pas de mon sujet. Et j'y reviendrai tout à fait avec une -longue- citation de François Dagognet:

"Charles Pierce distinguait trois sortes de signes : l'icône, l'indice, le symbole. Le premier conservait l'élément représenté, encore qu'il ne pût pas ne pas le perdre en partie, à cause du flou et de la stylisation. Le second le rappelle par des moyens

indirects, des connexions empiriques, à la façon dont la fumée annonce le feu. Le troisième l'évoque grâce à de pures conventions et à travers un système de relations. Mais ces trois procédures "désignatives" se compénètrent: la première se rapproche plus qu'on ne le croit de la troisième, puisqu'elle ne feblète pas, mais déjà condense, transfigure et interprète.

Et le monde moderne ne cessera d'accentuer la distance entre les êtres et leurs descripteurs. L'actuelle mécanographie des abstracts caractérise l'information et le savoir, celui des sciences et des littératures. Par elle, les textes écrits se métamorphoseront à leur tour en un ensemble sibyllin d'expressions codées: un supra-langage remplace donc les langages rigoureux des exposés et des communications. Il ne retient que les mots-clés, néglige les redondances ou les demi-inutilités d'une rhétorique difficile à vaincre, opère la soustraction des tournures conventionnelles. De ce fait s'achève la séparation entre cette symbolique d'indexation formelle et la langue familière, insouciante de son volume et de son lexique, personnelle et changeante, qui ne craint pas le pléonasme ni la réitération. Elle conserve trop les caractéristiques de la conversation, son indiscrete insistance, sa fougueuse passion-pression, ses tropes, ses tours et ses conours qui circonviennent. D'un côté, une langue écrite-parlée avec son abondance et ses volutes, de l'autre, la super-litote défigurative et anti-dispersive, une sténographie aussi dense que sèche."

(7) p.43-44

Dans ce texte très éclairant il ne me semble pas que Dagonnet insiste suffisamment sur l'aspect négatif et destructeur du phénomène. Et pourtant, si nous n'y prenons garde, nous aboutirons à mettre une telle distance entre le document et sa "représentation" que celle-ci perdra toute utilité, le système documentaire fonctionnant en circuit fermé, ne restituant que ce qui aura été expressément prévu et s'avérant définitivement incapable d'offrir aux chercheurs de l'inédit, de l'information réellement nouvelle, telle qu'il en surgit parfois des rapprochements à-demi conscients et d'autant plus fructueux qui s'opèrent dans l'esprit en éveil de celui qui parcourt des documents variés.

Je trouverai l'un des exemples les plus remarquables de la difficulté de mettre en rapport des documents tirés d'environne-

ments très différents dans le livre étonnant de René Huyghes, Formes et forces (6), pages 332 et 335 entre autres.

Quelle méthode en effet permettrait de découvrir la similitude frappante qui existe entre le tableau de Kandinsky "Formes capricieuses" et une coupe microscopique du cornet nasal d'un chien; ou entre le plan de la ZUP de Toulouse Le Mirail et la myoglobine de baleine?

**

Dans le cadre étroit de ce travail il ne m'appartient pas de proposer des solutions. Je voudrais conclure sur une réflexion. Le développement foisonnant des techniques nouvelles dans le domaine de la communication a fait apparaître en un espace de temps relativement court un assez grand nombre de nouveaux documents dont presque chacun demande des solutions nouvelles aux difficultés qu'entraîne son utilisation. L'un des derniers en date est le fichier informatique. Seuls les auteurs américains et canadiens semblent jusqu'à présent avoir examiné la question, ainsi que l'expose Ravilious:

"Trois codes seulement (AECT,CLA,Croghan) fournissent des spécifications pour les fichiers informatiques. La spécification de la CLA ne concerne que les dimensions et se présente comme la mention du nombre d'enregistrements logiques du fichier (par exemple "1613 enregistrements logiques"). Une note explicative dit (entre autres):"...Considérant que l'information codée peut être passée d'un support sur un autre...la collation ne devrait pas comporter le support physique." L'AECT suit une politique générale semblable mais donne aussi les moyens d'une description physique complète en cas de besoin. Croghan tout en se montrant conscient des problèmes particuliers de ce medium propose néanmoins un jeu détaillé de spécifications pour chacun des supports couramment utilisés, c'est-à-dire cartes perforées, bande papier, bande magnétique, disque magnétique. Les éléments de base de la description sont la taille (dimensions des cartes, longueur de la bande de papier, nombre de bobines ou de disques et leur

diamètre) et capacité (nombre de pistes, de colonnes, de bits)."

(10) p.75.

Only three codes (AECT,CLA,Croghan) provide specifications for data files. CLA's specification relates to extent only and takes the form of a statement of the number of logical records in the file (e.g. '1613 logical records'). An explanatory note reads (in part): 'Since coded information may be transferred from one format to another...the collation should not describe the actual physical format'. AECT follows a similar general line but provides also for a full physical description in case of need. Croghan while showing himself aware of the peculiar problems of the medium nevertheless supplies a detailed set of specifications for each of the formats currently in use, i.e. punched cards, paper tape, magnetic tape, magnetic disc. Basic descriptors applied to these are size (dimensions of cards, length of paper tape, number of reels or discs and their diameter) and capacity (number of tracks, columns, bits).

On trouvera la référence de ces trois codes en (18),(26),(27)

En dépit du détail dans lequel entrent les auteurs on s'étonne de l'absence d'éléments aussi importants que le code utilisé ou la densité.

Ainsi donc il ne semble pas que la solution soit dans un excessif détail mais bien plutôt dans une adaptation intelligente aux circonstances.

C'est ce qu'exprimait en 1941 Andrew Osborn, cité par Hanson et Daily (5):

"Il existe quatre types de catalogage: la théorie "législative" (ensemble de règles de complexité croissante); le perfectionnisme (tentative de cataloguer un livre une fois pour toutes); la méthode bibliographique (catalogage inséré dans une branche de la bibliographie descriptive); et le pragmatisme (règles et décisions au service d'un but pratique)..."

...four types of cataloging: legalist theory (an expanding complexity of rules); perfectionism (effort to catalog a book once and for all); bibliographic (cataloging molded into a branch of descriptive bibliography); and pragmatic theory (rules and decisions serving a practical purpose)...

Considérant l'état actuel de la question et sans mépriser l'apport des normes existantes il semble qu'une attitude pragmatique doive encore bien souvent permettre d'arriver à des solutions, au moins provisoires.

Ainsi que le fait remarquer avec beaucoup de raison Suzanne Massonneau:

"Le développement des règles de catalogage a des traits en commun avec la construction d'une cathédrale gothique. Rien ne se passe très vite et c'est probablement une bonne chose."

...the development of cataloging rules has something in common with the building of a Gothic cathedral. Nothing happens very fast and that is probably good.

(13)page 665.

Si l'on se réfère à l'article de Ravilious (10) qui recense les travaux dans ce domaine du catalogage de l'audiovisuel et plus spécialement les manuels ou ouvrages similaires existant en 1975 on constate que le seul ouvrage de langue française qui soit cité avec une fréquence raisonnable et qui donc traite d'une variété de documents est celui de Françoise Lamy-Rousseau (21). Le Manuel du discothécaire (44) qui ne traite que du disque est cité une fois. Aucun autre ouvrage français ou de langue française n'est cité. Bien qu'une certaine activité se soit manifestée dans ce domaine depuis la parution du rapport de Ravilious nous aurons encore une fois donné aux étrangers l'exemple de la sage lenteur des bâtisseurs gothiques.

BIBLIOGRAPHIE

I. Généralités. Eléments de réflexion.

1. Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque... / Léopold Delisle. - 4ème éd. revue. - Paris: H. Champion, s. d.
2. Notice sur les anciens catalogues des livres imprimés de la bibliothèque du roi... / Léopold Delisle. - Paris: H. Champion, 1882. - 37 p.
extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, (1882), t. XLIII.
3. Manuel pratique du bibliothécaire... / Léo Crozet. - Nouvelle éd. - Paris: E. Nourry, 1937. - 340 p.
4. Les collections générales de théâtre et leurs fichiers. Communication présentée au 7ème Congrès international des Bibliothèques - Musées des arts du spectacle (Amsterdam, 6-9 septembre 1965) / Cécile Giteau. - Paris: ABF, SIBMAS, 1965. - 7 ff.
5. Catalogs and cataloging / Eugene R. Hanson, Jay E. Daily.
in
Encyclopedia of library and information science, (1970), vol. 4, 242-305.
6. Formes et forces / René Huyghes. - Paris: Flammarion, 1971. - 443 p.
7. Ecriture et iconographie / par François Dagognet, ... - Paris: J. Vrin, 1973. - 170 p.
(Problèmes et controverses)

8. The development of cataloging rules for nonbook materials / Ronald Hagler.
Library resources and technical services, (1975), 19, n° 3, 268-278.
9. A new version of chapter 12 of the Anglo-american cataloging rules / B.R. Tucker.
Library resources and technical services, (1975), 19, n° 3, 260-267.
10. A survey of existing systems and current proposals for the cataloging and description of non-book materials collected by libraries, with preliminary suggestions for their international co-ordination/ C.P. Ravilious. - Paris: Unesco, 1975. - 132 p.
11. Colloque international sur le catalogage, le codage et les statistiques du matériel audio-visuel.
Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, (1976), n° 30, 197-198.
12. L'action de la DICA dans le domaine de l'audiovisuel (exposé fait aux Rencontres de bibliothécaires organisées par la Bibliothèque Publique d'Information, 25 mars 1977 / D. Pallier.
Bulletin de la DICA, (1977), 2, n° 6/7, 5-9.
13. Developments in the organization of audiovisual materials / Suzanne Massonneau.
Library trends, (1977), n° 1, 665-684.
14. The cataloging of audiovisual media: a review article / Carolyn O. Frost.
Library Quarterly, (1978), 48, n° 1, 64-68.

15. Teaching the cataloging of non-book media / Carolyn O. Frost.
Journal of education for librarianship, (1978), 19, n°1, 32-39.
16. Le traitement de l'image. Les banques de données iconographiques
de presse et encyclopédiques / Henri Hudrisier.
in
I. D. T. 81: Textes des communications. - Paris: ADBS, ANRT,
1981. - 385-390. .

II. Propositions concrètes.

Manuels.

(Tous types de non-livres.)

17. Non-book materials: their bibliographic control / Leslie A.
Gilbert. - London: NCET, 1971. -
18. A code of rules for, with an exposition of, integrated cataloging
of non-book media / by Anthony Croghan. - London: Coburgh
Publications, 1972.
19. Descriptive cataloging / Jay E. Daily.
in
Encyclopedia of library and information science, (1972), vol. 7,
17-31.
20. Inventoriez et classez facilement vos documents audio-visuels /
Françoise Lamy-Rousseau. - Longueil: F. Lamy-Rousseau, 1972. -
197 p.

21. Uniformisation des règles de catalogage des documents visuels et sonores: description d'une expérience / Françoise Lamy-Rousseau. - Montréal: Ministère de l'Education du Québec, Service général des moyens d'enseignement, 1973. - 35 p.
22. Non-book materials : terminology and definition, (25 jan. 1976) / C.P. Ravilious, Chairman, IFLA Working group on ISBD(NBM). - s.l., 1976. - 16 ff.
23. Les moyens d'accès à la documentation audiovisuelle / Jacques Demers.
Argus, (1977), n° 6, 107-111.
24. La gestion des archives audio-visuelles à l'Institut National de l'Audiovisuel / J. Dumont et C. Castelani.
Documentaliste, (1978), 15, n° 3, 19-26.
25. La constitution d'une banque automatisée de documents audiovisuels au Québec / Marie Leclaire-Geiser.
Argus, (1979), 8, n° 1, 10-12.

III. Normes officieuses et officielles

(Tous types de non-livres)

26. Non-book materials: the organization of integrated collections / Jean Riddle Weihs... (et al.) in consultation with the CLA / ALA / AECT / EMAC / CAML Advisory Committee on the cataloguing of Nonbook Materials. - Ottawa: Canadian Library Association, 1973.- 107 p.
27. Standards for cataloguing nonprint materials / the Information Science Committee of AECT : William J. Quinly... (et al.) - 4th ed. - Washington, D. C. : Association for Educational Communications and Technology, 1976. - 230 p.

28. Procès verbal abrégé de la réunion de la Commission française Catalogage du 10 avril 1974. - Paris: Afnor, 1974. - 2 p.
(Z4 / Catalogage / 01)
29. Compte rendu. Réunion de la Commission catalogage 25 juin 1974 à l'Afnor. - Paris: Afnor, 1974. - 3 p.
(Z4 / Catalogage / 02)
30. Eléments d'un bilan des travaux en cours pour le traitement des documents audiovisuels: perspectives ouvertes à la Sibmas. (XIème Congrès international des Bibliothèques-Musées des arts du spectacle (SIBMAS) Copenhague 8-14 septembre 1974) / Cécile Giteau. - s. n., 1974. - 6 p.
31. Afnor. Commission de catalogage des non-livres: sous-commission "Media". Paris, le 27.10.74. - Paris: Afnor, 1974. - 5 ff.
32. Procès verbal abrégé de la réunion de la Commission "Catalogage" tenue le 29 octobre 1974. - Paris: Afnor, 1974. - 3 p.
(Z4 / Catalogage / 03)
33. ISBD(NBM): International standard bibliographic description for non-book materials. Draft recommendation prepared by the ISBD (NBM) Working group (may 1976). - London: FIAB, 1976. - 52 p.
34. General ISBD meeting. Paris 16-17 october 1975. Appendix 2. Paris: s. n., 1975. - 3 p.
35. General ISBD meeting. Paris 16-17 october 1975. - London: FIAB, 1975. - non paginé.
36. Documentation - Références bibliographiques - Eléments essentiels et complémentaires... - 1ère éd. - s. l.: Organisation internationale de normalisation, 1975. - 9 p.
(Norme internationale ISO 690)

37. Procès verbal abrégé de la réunion de la Commission "Catalogage" tenue le 28 janvier 1975. - Paris: Afnor, 1975. - 4 p.
(Z4 / Catalogage / 04)
38. Commentaires français sur l'ISBD(NBM): réunion du 18 août 1976 / Commission française de catalogage des "non-livres". - (Paris: Afnor) 1976. - 3 ff.
(N.Réf. :CG/CD (ASP 666-76))
39. ISBD(NBM): International Standard Bibliographic Description for Non-Book Materials... / International Federation of Library Associations and Institutions. - London: IFLA international office for UBC, 1977. - 61 p.
40. Les normes internationales du catalogage / Pierre Germain.
Documentation et bibliothèques, (1977), n°23, 203-209.
41. IFLA's involvement in the bibliographic standardization of audio-visual and non-book materials.
IFLA Journal, (1979), 5, n°1, 30-34.
42. ISBD(G) Description bibliographique internationale normalisée générale (General International Standard Bibliographic Description) Texte annoté... traduction française établie à la Bibliothèque Nationale du Québec / Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et des bibliothèques. - Paris: Bibliothèque Nationale, 1979. - 24 p.
43. Règles de catalogage anglo-américaines... version française... - 2ème éd. - Montréal: Asted, 1980. - 937 p.

Divers media

IV. 1 Phonogrammes

44. Le manuel du disothécaire. - Paris: Discothèque de France, 1971.-133 p.
45. Cataloging phonorecordings: problems and possibilities / Jay E. Daily. - New York: M. Dekker, 1975. - 172 p.

Phonogrammes (normalisation)

46. Acoustique. Vocabulaire de l'acoustique musicale. - Paris: Afnor, 1972. - 36 p.
(Norme française homologuée NF S 30-107 décembre 1972)
47. Vocabulaire de l'acoustique. Définitions générales. - Paris: Afnor, 1973. - 14 p.
(Norme française homologuée NF S 30-101 septembre 1973)
48. Rapport sur le projet de normalisation du catalogage des documents sonores. Collation / M. Nyéki. - Paris: s.n., 1974. - 2 ff.
49. Vocabulaire de l'acoustique. Enregistrement et lecture. - Paris: Afnor, 1974. - 19 p.
(Norme française homologuée NF S 30-104 octobre 1974)
50. Projet de norme française pour la rédaction des notices de monographies musicales (juin 1975). - Paris: Afnor, 1975. - 59 p.
(Z4 / Catalogage / 06)
51. Documentation. Catalogage des enregistrements sonores. Rédaction de la notice bibliographique. - Paris: Afnor, 1980. - 45 p.
(Norme expérimentale Z 44-066 juin 1980)

IV. 2 Images animées

52. La documentation audiovisuelle : cinémathèque - vidéothèque /
Françoise Guillaud. - Bry-sur-Marne: Institut National de l'Audio-
visuel, 1978.

Images animées (normalisation)

53. Cinématographie. Vocabulaire des termes utilisés dans les échanges
internationaux des productions cinématographiques. - Paris: Afnor,
1968. - 11 p.
(Fascicule de documentation NF S 20-006 juillet 1968)
54. Film minimum data lists. Version 5 - 1973 / International Film
and Television Council. - s.l., 1973. - 3 ff.
(Doc. 587)
55. Compte rendu de la réunion Afnor catalogage. Sous-groupe "film"
du 5/XII/74: Annexe B. - (Paris: Afnor,) 1975. - 6p.
56. Compte rendu de la réunion Afnor sur le catalogage, sous-groupe
"vidéo" du 5 décembre 1974: Annexe A. - (Paris: Afnor,) 1975. - 4 p.
(IAV/SCC/504/75/RM/GC)
57. Documentation. Catalogage des images animées. Rédaction de la
notice bibliographique. - Paris: Afnor, 1980. - 36 p.
(Norme expérimentale Z 44-065 juin 1980)

IV. 3 Images fixes

58. Traitement des diapositives (avril 1970) / Michelle Laurent. -
Marseille-Luminy: Ecole d'Art et d'Architecture, 1970. - 14 p.
(La documentation dans les unités pédagogiques d'architecture)

59. A slide classification for the organization and automatic indexing of interdisciplinary collections of slides and pictures / Wendell W. Simmons and Luraine C. Tansey. - Santa Cruz (Cal.): University of California at Santa Cruz, 1970. - 244 p.
60. Conservation des images fixes / Interphotothèque. - Paris : La Documentation française, 1977.- 166 p.
61. Traitement automatisé de l'image: documentation et recherches / Interphotothèque. - Paris: La Documentation française, 1977. - 480 p.
62. Classification and cataloging of slides using color photocopying / Catherine R. Clawson, Charles A. Rankowski.
Special libraries, (1978), 69, n° 8, 281-285.
63. Image-bearing catalog cards for photolibraries: an overview and a proposal / Grace E. Evans, Lenore Stein.
Special libraries, (1979), 70, n°11, 462-470.
64. La commission "analyse de l'image" / F. Leplus.
Interphotothèque actualités, (1981), n°13, 3.

Images fixes (normalisation)

65. Commission de catalogage des "non-livres". Sous-commission "media" (diapositives). Projet de normalisation pour la rédaction de la description des séries de diapositives éditées, en vue de leur catalogage (juin 1975). - Paris: Afnor, 1975. - 10 p.
(Z4 / Catalogage / 11)

IV. 4 Estampes et affiches

66. Afnor catalogage. Le catalogage des affiches: Annexe E. Réunion du 7 janvier 1975. - (Paris: Afnor,) 1975. - 5 p.
67. Commission de catalogage des non-livres. Sous-commission des documents graphiques. Groupe de travail des affiches. Document de travail provisoire, juin 1975. - non paginé.
(Z4 / Catalogage / 09)
68. Commission de catalogage des non-livres. Sous-commission des documents graphiques. Groupe de travail des estampes. Document de travail provisoire, juin 1975. - Paris: Afnor, 1975. - 36 p.
(Z4 / Catalogage / 10)

IV. 5 Microformes

69. Commission de catalogage des non-livres. Sous-commission "media", groupe de travail "microéditions". Projet de fascicule de documentation, juin 1975. - Paris: Afnor, 1975. - 4 p.
(Z4 / Catalogage / 08)

IV. 6 Numismatique

70. Numismatique / Jacques Yvon.
in
Encyclopedia universalis, (1971), t. 11, 1 002-1 007.

IV. 7 Multimédia

71. Traitement automatisé des documents multi-media avec les systèmes ISBD unifiés, Lamy-Rousseau et Précis / Françoise Lamy-Rousseau. - Montréal: Ministère de l'Education du Québec, Service général des moyens d'enseignement, 1974. - 214 p.

V. Bibliographies

72. Documentation audiovisuelle... / J.K. Szpakowska. - Montréal: Université de Montréal, Ecole de Bibliothéconomie, 1979. - 197 p.
73. Bibliographie de l'audiovisuel à l'intention des élèves de l'Ecole / Jean-Louis Taffarelli. - Villeurbanne: Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1979. - 116 p.





951368E